

Le travail d'équipe

Voici quelques clarifications en ce qui concerne les travaux assignés à exécuter en équipe lors des sessions de cours de la qualification additionnelle.

1^{re} partie : L'assignation d'un travail d'équipe dans le cours de 1^{re} partie est laissée à la discrétion de la formatrice ou du formateur.

2^e partie : Il est suggéré que certains travaux, qu'ils soient de nature formative ou sommative, soient assignés en équipe lors des cours de 2^e partie; ce n'est toutefois pas obligatoire.

3^e partie (spécialiste) : Il est très fortement recommandé que les travaux d'évaluation sommative soient effectués en équipe ainsi que certains travaux d'évaluation formative.

Le travail d'équipe permet au groupe de personnes impliquées de développer les compétences globales et de les intégrer dans leur pratique professionnelle. Il est donc essentiel que les personnes qui suivent nos cours puissent y trouver des occasions de travailler en collaboration. Ces possibilités de collaborer peuvent avoir lieu à n'importe quel moment du processus d'élaboration d'un travail : p. ex., un remue-méninge ou la validation d'un plan de travail pourrait se faire en équipe alors que chaque participant remettrait un travail individuel à des fins d'évaluation.

La collaboration met à contribution l'interaction entre les compétences cognitives (y compris penser et raisonner), interpersonnelles et intrapersonnelles nécessaires pour prendre part à des équipes de façon efficace et éthique. La multiplicité et la profondeur grandissantes des compétences s'appliquent à des situations, rôles, groupes et perspectives variés afin de construire de façon collaborative des connaissances, une signification et un contenu et d'apprendre des autres et avec les autres dans des environnements physiques et virtuels.¹

Le contexte dans lequel l'équipe effectue le travail demandé doit permettre :

- De développer les capacités interpersonnelles et coopératives (impliquant des capacités techniques de même que des qualités interpersonnelles telles les habiletés sociales, organisationnelles et des valeurs éthiques)
- De favoriser la pensée critique et la résolution de problèmes
- De promouvoir le développement d'attitudes adéquates envers les interlocuteurs
- De favoriser la pratique réflexive
- D'utiliser l'intelligence collective pour trouver des concepts, des idées, des produits et des solutions novatrices
- De faire preuve de leadership
- De prendre des risques
- D'expérimenter un mode de pensée indépendant et non conventionnel
- D'expérimenter avec de nouvelles stratégies, techniques ou perspectives au moyen de la recherche par le questionnement

¹ *Le cadre de compétences globales de l'Ontario*, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2017.